

Pourquoi transférer notre siège social au 209 rue Jean Jaurès ?

À la création de notre SAS coopérative, nous n'avions pas encore de boîte aux lettres ni l'accord du propriétaire du local pour établir notre siège social au 209, rue Jean Jaurès. Brest Métropole, notre bailleur, nous a donc proposé de "siéger" au 1, rue Louis Pidoux, dans la pépinière de Poul ar Bachet. Cela nous a arrangé dans un premier temps mais nous pose aujourd'hui quelques difficultés :

- des factures, des livraisons, notre courrier arrivent au 1 rue Louis Pidoux et cela génère une perte de temps ;
- nous louons 240 euros par an l'utilisation de cette boîte aux lettres.

Aujourd'hui, la commission implantation nous a installé une jolie boîte aux lettres et surtout nous avons eu l'accord du propriétaire pour y installer notre siège social.

D'après nos statuts, un changement de siège social est une décision à prendre en AG : prenons la tou.te.s ensemble !